Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du Vendredi 29 septembre 2023

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mesdames et Messieurs les Conseillers le 23 septembre 2023. Mesdames et Messieurs les Conseillers sont convoqués à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le vendredi 29 septembre 2023.

ORDRE DU JOUR :

I. **APPROBATION DU PV DU 25 AOÛT 2023**
II. **QUESTIONS FINANCIÈRES**
III. **QUESTIONS SCOLAIRES**
IV. **PERSONNEL**
V. **URBANISME – ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT**
VI. **TRAVAUX – VOIRIE – BÂTIMENTS COMMUNAUX**
VII. **MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS**
VIII. **QUESTIONS – INFORMATIONS DIVERSES**
IX. **PROCHAINE RÉUNION**

Présents : Sylvain BARREAUD, Bernard MOREAU, Cathie GUIBERTEAU, Mathieu BOURRIER, Francis BORDET, Marie NEVEUR, Jeannick GUILLOT, Chantal WALLON-PELLO, Laurence PACAUD, Stéphane TRIFILETTI, Jérôme TISSIDRE, Olivier BURY, Pauline REINACHTER

Excusés : Fabrice CAZAVANT, Annick GOUINEAU

Secrétaire de séance : Francis BORDET

I. APPROBATION DU PV DU 25 AOÛT 2023

En préambule, le Maire souhaite que le compte-rendu de séance soit diffusé une semaine avant le Conseil suivant. Il rappelle que dans les 8 jours suivant le Conseil, la Municipalité est tenue d'afficher les délibérations signées par lui-même et le secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25 août 2023 est approuvé à l'unanimité.

II. QUESTIONS FINANCIÈRES

1) Situation du logement du Presbytère

Le contrôle du plomb a été effectué aux 2 endroits où il avait été signalé. Les résultats qui permettront ou non de louer ce bien, ne sont pas encore connus.
La salle de bain est finie. La cuisine a été rénovée : un nouveau meuble et un évier à 2 bacs ont été installés.
Le futur locataire dont la candidature a été validée lors du dernier Conseil a demandé à entreposer des meubles dans le bureau (annexe) du presbytère.

Indemnité d'occupation de l'annexe du logement du Presbytère

Considérant la demande de Mme et M MEYNARD d'entreposer leurs meubles suite à l'inondation de leur garage,
Vu l'attestation d'occupation de l'annexe du Presbytère proposée par l'agence EURO-GESTION,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ✓ Autorise l'occupation à titre provisoire du local sis 4 rue du Presbytère par Mme et M MEYNARD
- ✓ Fixe le montant de l'indemnité d'occupation à 50 euros mensuels
- ✓ Dit que cette mise à disposition ne pourra pas être prolongée au-delà du 31 décembre 2023
- ✓ Dit que cette mise à disposition cessera dès lors que le logement sera loué.

2) Demandes de subventions

Considérant les demandes exceptionnelles relatives à la situation des différentes associations listées ci-dessous,
Le Maire propose d'accorder des subventions aux 4 associations/projets demandeurs.
Francis BORDET et Chantal WALLON-PELLO sortent de la salle pour le vote, étant respectivement Président et Secrétaire adjointe de l'association VIV'ENVAUX,
Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde les subventions suivantes :

AMF : Resto du Cœur .....300.00€
AMF : Séisme juin 2023.....300.00€
VIV'ENVAUX .....280.00€
Les pistons en fête : 4L Trophy .....200.00€
Cette dernière association bénéficiera également d'un don de 2 ramettes de papier remis aux enfants du Maroc.

3) Devis à valider

La Municipalité a reçu les devis de Clara Automobiles concernant les dégâts des 2 véhicules de la Commune :
- 5 438 € pour le Boxer
- 3 850 € pour le Partner.

Un second devis sera demandé à un carrossier.

1) Fonds de Péréquation Intercommunal (FPIC)

Le Maire informe le Conseil que l'Etat a fait une dotation aux Communautés de Communes dont une quote-part revient aux Communes.
Pour Cœur de Saintonge, la quote-part s'élève à 193 747 €, le montant attribué aux Communes à 307 502 € dont 18 170 € pour Port d'Envaux.
Le Maire a ajouté que sur les 1 200 CDC que compte la France, les 700 moins riches ont bénéficié de ce dispositif qui devrait être pérenne.

III. QUESTIONS SCOLAIRES

1) Questions diverses

L'arrêt de travail de la secrétaire du SIVOS est prolongé jusqu'au 29 octobre. Un rendez-vous d'expertise devrait être organisé.
Le bilan de rentrée est globalement positif et tout le monde commence à prendre son rythme.
Il est à noter 2 nouvelles inscriptions en CE1 et CE2 à la Toussaint à Crazannes.
Le bureau de l'APE a été renouvelé avec beaucoup de nouveaux membres, ce qui est très positif pour l'organisation des moments festifs et l'aide financière apportée aux écoles.
Une personne en service civique a été recrutée via l'Education Nationale pour le projet JO 2024.
3 élèves à Crazannes et 6 à Port d'Envaux bénéficient d'un Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI).
Le temps calme à midi est toujours apprécié.

S'agissant de l'école élémentaire de Port d'Envaux, la cantinière prend en charge la protection des enfants et des parents jusqu'au départ du bus du RPI. Ensuite, elle assure la traversée de la route au niveau de la maternelle.
A Crazannes, le bus s'arrêtant devant l'église, le temps ainsi gagné dans les manœuvres permet à l'agent présent dans le bus d'accompagner les enfants jusqu'à l'école.
S'agissant de la restauration, une réunion s'est tenue le 14 septembre. Les 2 cantinières utilisent les fournisseurs des filières bio et locales durables et de qualité.
En remplacement de Transgourmet, la cantinière de Port d'Envaux organisera un repas par mois en utilisant les fournisseurs du Plan Alimentaire Territorial (PAT).
Un passeport citoyen entre les municipalités et les écoles sera prochainement créé, le but étant de valoriser les actions des élèves avec des ambassadeurs adultes.
Les différents thèmes abordés seront :

- Le devoir de mémoire (cérémonie du 8 mai 2024),
- La rencontre intergénérationnelle entre les élèves et des personnes ayant connu la situation d'après-guerre,
- La solidarité (banque alimentaire, cartes de vœux adressées aux personnes isolées pour Noël)
- La protection citoyenne (apprentissage des gestes qui sauvent)
- La protection du patrimoine et de l'environnement (ex : participation à la plantation de haies)

Ce passeport, totalement gratuit, sera financé par le Département.
L'inspecteur de circonscription souhaite venir le 11 octobre pour procéder à une nouvelle évaluation.
Le prochain Conseil d'Ecole se tiendra le 19 octobre à Port d'Envaux.

IV. PERSONNEL

1) Point sur la situation du personnel

Actuellement, 4 agents techniques sont présents. Le 5ème arrivera le 1er novembre.
Ludovic Néraudeau qui a rejoint l'équipe le 1er septembre donne entière satisfaction.
La fonction d'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) n'étant pour l'instant plus assurée (août à fin octobre), quelques relâchements au niveau du stationnement et des incivilités ont été observés.

2) Cérémonies à organiser

La cérémonie de départ de Philippe Berger aura lieu le 17 novembre à 18h30 à la salle des fêtes.
La médaille du travail pour les 20 ans de service sera remise à Éric Picoulet lors des vœux du Maire en 2024.

V. URBANISME – ASSAINISSEMENT – ENVIRONNEMENT

1) Bilan de la saison estivale

La baignade a été peu fréquentée en juillet et début août du fait d'une météo plutôt défavorable.
Elle a connu une fréquentation plus importante à partir du weekend des 12 et 13 août.
Le surveillant de baignade a donné entière satisfaction.
Les cours de natation et d'aqua-tonic prodigués par Sophie Martinez (maître-nageur) ont connu un vif succès.

Dans l'ensemble, Il est à noter une très bonne fréquentation des Comptoirs du Tourisme avec une hausse très importante pour Saint Porchaire et Port d'Envaux qui avec 1724 visiteurs en 2023 contre 591 en 2022 connait la plus forte hausse (191, 71%).
28 812 joueurs ont fréquenté le parcours Terra Aventura de Port d'Envaux depuis 2018. A ce jour 5292 joueurs ont effectué le parcours en 2023.
La Galaxie des Pierres Levées compte plus 28600 visiteurs depuis juin 2023.
La Flow vélo totalise 75 633 passages depuis sa création dont 43% de vélos (32 756 passages) et 57% de piétons (42 877 passages).
Les hébergeurs sont très satisfaits de leur saison. La taxe de séjour pour la première période 2023 (janvier à mai) s'élève à 14 355 .35 € contre 14 106.20€ pour la même période en 2022.

2) Révision du Plan Local d'Urbanisme : compte-rendu de la réunion du 14 septembre

Le Maire informe des points évoqués lors de cette réunion portant sur la révision du plan local d'urbanisme (PLU) :
. Le périmètre des abords, visant à définir une zone de protection soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, qui avait été envisagé pour le bâti ancien du bourg, a été abandonné car il nécessitait une révision des PLU de Crazannes et Saint Savinien, communes également concernées par la zone de protection, difficilement envisageable dans les délais impartis par la révision du PLU.
Pour renforcer la sauvegarde du patrimoine ancien, des prescriptions pourront être imposées dans le volet réglementaire du PLU.
. Les débats ont également porté sur la zone AU située au centre-bourg où se trouvent l'ancienne usine et le terrain de 2 hectares jouxtant ce bâtiment. La commission souhaite que la priorité soit donnée à l'habitat avec une possibilité d'installation de services ou ateliers d'art à l'exclusion de toute activité pouvant engendrer des nuisances (pollution, bruit, trafic important) sans utilisation pour les véhicules de la voie verte située à proximité.
. Pour la construction, a été évoquée la possibilité de mixer des matériaux traditionnels en pierre avec du bois, des bacs-acier ou des toitures végétalisées pour les nouvelles maisons ou lors d'extensions de maisons anciennes.
. Il a été aussi proposé l'interdiction des baies vitrées sur la façade donnant sur rue, ainsi que des appareils de climatisation.
. S'agissant du stationnement des véhicules, pour les logements neufs, 2 emplacements minimum devront être prévus.
. Dans les projets de lotissement, devront être prévues des bornes de recharge électrique à la charge du lotisseur.
Le calendrier de la révision prévoit un bouclage du dossier de révision d'ici la fin de l'année, une enquête publique en début d'année 2024 ainsi que la consultation des personnes publiques associées.
L'approbation du PLU pourrait se faire à la fin du 2ème trimestre 2024.

3) Projet de travaux liés à la sécurité routière

Créations de SAS aux entrées de bourg afin de ralentir la circulation (Saint Saturnin, route de Plassay et route de Crazannes).

4) Devis signalisation routière

Un devis va être demandé pour la pose d'un panneau lumineux pour signaler le panneau STOP situé au croisement de la rue des Lapidiales et de la rue des Armateurs.

5) Pizzeria des Halles

Les propriétaires de la Pizzeria des Halles ont demandé un emplacement devant leur établissement de novembre à avril afin d'y conserver les mange- debout installés durant la saison estivale. Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable à cette demande. Le coût sera calculé au prorata de l'espace occupé.

VI. TRAVAUX – VOIRIE – BÂTIMENTS COMMUNAUX

1) Travaux réalisés par les employés communaux et des entreprises

Comptoir du tourisme : La SARL ROY a installé un poêle à granules et l'entreprise BERUSSEAU a posé l'escalier entre la cuisine de la salle des fêtes et comptoir du tourisme,
Pose d'une grille sur le puits du Presbytère,
Point à Temps : Préparation de la voirie par les Employés Communaux et réalisation par le Syndicat de Voierie,
Pose de panneaux routiers et d'information,
Transport de matériel au profit des associations,
Arrosage, tonte et débroussaillage,
Entretien et dépannage des matériels techniques de la Commune.

2) Rénovation de l'ancien atelier municipal

Le Maire souhaiterait que les travaux du Comptoir du Tourisme soient terminés fin septembre 2023.

3) Projet de travaux

Aménagement des entrées de bourg,
Aménagement de la cuisine de la salle des Fêtes : ces travaux pourraient débuter l'hiver prochain,
Nettoyage des berges le long du chemin de halage,
Nettoyage du cimetière avant le 15 octobre,
Aménagement du terrain multisport (basket, badminton, pickleball).
Mise en place des balises en bois de l'espace sportif d'orientation,
Réalisation d'une marche supplémentaire en bas de l'escalier principal de la baignade.

4) Acquisition de matériel pour les espaces verts

Jeannick GUILLOT va consulter plusieurs fournisseurs et demander des devis pour l'achat de matériel et le remplacement du tracteur tondeuse de marque John Deere.

VII. INTERCOMMUNALITÉ

Ont été débattus les points principaux suivants :
. Bilan de la saison touristique
. Renouvellement des marchés publics portant sur la Voirie et l'entretien des espaces verts
. Acquisition de véhicules
. Rénovation énergétique des bâtiments
. Programme alimentaire territorial
. Collecte et traitement des déchets ménagers.
A cette occasion, des échanges ont porté sur l'application de la loi dite Agec concernant l'augmentation des filières de recyclage et l'évolution inéluctable de nos déchèteries qui demain ne répondront plus aux exigences de la loi tant au niveau de leur taille qu'au niveau de leurs équipements.
D'importants changements sont à prévoir dans les prochaines années.

Compte-rendu de la réunion du comité syndical du Pays de Saintonge Romane du 28 septembre

Ce comité a porté sur les points suivants :

. Recrutement de 3 personnes pour le suivi du programme Leader, le système d'information géographique et le schéma de cohérence territoriale.

. Le calendrier de mise en œuvre du projet de "zéro artificialisation nette" avec la nécessaire révision des documents d'urbanisme au niveau régional (Sraddet) en 2024, du Pays de Saintonge Romane (Scot) en 2027 et communal (PLU) en 2028.

VIII. MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS

1) Manifestations passées

ORGANISATEUR	EVENEMENT	DATE	COMMENTAIRE
Viv'Envaux	Journée découverte du Paddle	26/08	Découverte de l'activité paddle animée par Didier Laffite. Belle réussite.
Raquette Port d'Envalloise	Assemblée générale	04/09	Election d'un nouveau bureau : Paul Ocqueteau est élu Président.
Municipalité	Après-midi associatif	09/09	11 associations Port d'Envalloises étaient représentées, très peu de visiteurs. Moment convivial qui a permis de belles rencontres.
Lapidiales	Fête des Lapidiales	9, 10 et 11/09	Fête très réussie avec de belles animations. L'assemblée générale avait pour objectifs de faire le bilan des activités de la saison, de parler du bon fonctionnement du club Lapidiales qui compte 80 mécènes cette année, ce qui permettra au club de reverser 40 000 € aux Lapidiales. La saison prochaine sera sous le thème du Japon et la Corée.
Viv'Envaux	Randonnée gourmande semi-nocturne	16/09	440 personnes ont pris le départ, très beau parcours qui a permis de visiter, dans le cadre des journées du patrimoine, de très beaux parcs et châteaux.
Mouettes Rieuses	Assemblée générale	22/09	Nombreuses activités proposées cette année, avec des moments forts en convivialité (retrouvailles de rentrée et fête des aux revoir). La plus grosse animation étant la tombola qui a rapporté 2 700 € (1400 tickets de vendus, 320 lots distribués qui ont été offerts par de gentils donateurs). L'APE met à disposition 5 000 € pour les projets scolaires de cette année. Election du nouveau bureau. Jérôme Drakides est élu Président.
Rugby	Assemblée générale	22/09	Grosse année pour le club avec 5 tournois organisés et de gros travaux effectués par les bénévoles. Le bilan financier laisse apparaître un déficit de 3 040 € dû aux investissements pour l'achat et la pose du nouvel éclairage.

2) Manifestations à venir

ORGANISATEUR	EVENEMENTS	DATE	COMMENTAIRE
Mairie	Repas des seniors	01/10	
Les Bouchées doubles	Assemblée Générale	08/10	

Mairie	Randonnée automnale	16/10	Départ de la Salle Polyvalente
Panloy	Halloween	21/10 au 05/11	Chasse aux trésors sur le thème d'Halloween
Panloy	Soirées Hantées	27/10 au 31/10	
4 L TROPHY : Un équipage Port d'Envallois et savoyard partira du 15 au 25 Février en direction du Maroc avec à son bord des fournitures scolaires destinées aux enfants des écoles. Arrivée à Marrakech.			
Des ventes de sapins et chocolats de Noël sont organisées au sein des écoles du RPI, nous avons la possibilité de participer en se rapprochant des responsables de l'APE (association des parents d'élèves).			

IX. QUESTIONS – INFORMATIONS DIVERSES

1) Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Un contrôle des eaux destinées à la consommation humaine a eu lieu le 7 septembre 2023 au centre bourg. Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.
Il est cependant à noter que la quantité des germes totaux à 22°C et 36°C est très supérieure à la valeur habituelle.

2) Création d'une maison d'assistantes maternelles à la Basse Pommeraie

Un projet de Maison d'Assistance Maternelle (MAM) est envisagé au 7a, rue de la basse Pommeraie à Port d'Envaux.

X. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion se tiendra le vendredi 27 octobre 2023 à 19h.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h37.
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

BARREAUD	MOREAU	GUIBERTEAU
BOURRIER	BORDET	NEVEUR
GUILLOT	WALLON-PELLO	PACAUD
TRIFILETTI	TISSIDRE	BURY
REINACHTER		